

L'ALLIANCE

CHARBONNIÈRES
LES SAPINS
c^{ne} d'ÉTALANS

ÉTALANS

VERRIÈRES
DU GROSBOIS
c^{ne} d'ÉTALANS

Bulletin municipal de la Commune d'Etalans



Vœux du Maire

Un nouvel employé communal

Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?

La conquête du droit de vote français

Le nouvel an chinois

Déneigement de la commune

Froid : Protégeons nos compteurs!

Portrait : Le grand griffon vendéen

Manifestations

Etalans pétanque, c'est parti...

Les langues étrangères pas-à-pas !

Astuces de cuisine

Etat civil

Infos pratiques

VOEUX DU MAIRE



Chères Estalanaïses,
Chers Estalanaïs,

La pandémie de Covid 19 bouleverse nos vies depuis bientôt 2 ans. Le gouvernement nous oblige à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires. C'est dans ce contexte, et avec regret, que l'équipe municipale et moi-même avons jugé plus prudent d'annuler le traditionnel repas des anciens. Je les remercie pour leur compréhension et vous remercie tous, vous, qui, dans un esprit citoyen, et pour une large majorité, respectez ses préconisations.

Je vous invite à poursuivre vos efforts, et, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, à vous faire vacciner. C'est en jouant collectif, que nous combattons ce virus.

Continuez à prendre soin de vous et des autres, préserver la santé de tous est indispensable.

Nos trois villages sont beaux et accueillants, j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun pour qu'ils le restent. Trop de fois, nous déplorons des incivilités : stationnement anarchique, déjections canines dans l'espace public et déchets abandonnés sur le territoire.

De même, pour que nous puissions tous circuler en toute sécurité, veillons à respecter les limitations de vitesses en agglomération. La sécurisation de notre espace public reste d'ailleurs une priorité du Conseil Municipal, avec notamment des aménagements à l'étude sur la route d'Ornans et à l'entrée de Charbonnières-les-Sapins.

D'autres travaux font l'objet de réflexions :

Fin janvier 2021, de fortes intempéries ont entraîné un sinistre sur la voirie communale (rue de la préhistoire, voie d'accès au Dino-Zoo). A ce jour, l'étude technique et financière pour la réfection de l'ouvrage est terminée. Afin de pouvoir débiter les travaux, nous devons établir un plan de financement en faisant appel aux financeurs potentiels.

Sont à l'étude également, les travaux de gestion des eaux pluviales de la rue des Acots et ceux du réaménagement des Ateliers Municipaux, en partenariat avec le Centre Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs.

Courant 2021, le schéma directeur des bâtiments communaux a été finalisé. Cet outil essentiel nous évitera de prendre des décisions qui seraient regrettables par la suite. Dans ce cadre, une réflexion est en cours sur l'avenir du presbytère.

Une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le futur périscolaire a également été lancée fin 2021. Cette étude s'inscrit dans un collectif d'aide à la décision. Elle doit nous permettre de faire des choix éclairés quant au contexte, aux enjeux et aux contraintes techniques et financières de chaque scénario envisagé.

En ce qui concerne la fibre optique, la ZAE de la Croix de Pierre est éligible depuis le début de l'année 2019, une partie de notre commune (ancienne commune de Verrières du Grosbois) est éligible depuis octobre 2021, et le reste de la commune sera éligible à l'automne 2022.

D'autre part, un projet de Tiers-lieu est en cours sur notre commune. Ce type de lieu favorise la rencontre entre personnes issues d'horizons différents et permet de faire émerger les coopérations locales, grâce au télétravail, à d'autres activités comme le Fablab, les ateliers coopératifs, le café associatif, le jardin partagé....

Dans cet objectif, après étude et échanges, la Municipalité mettra à disposition la maison Grand (26 Grande Rue) qui nous a semblé adaptée pour ce projet. L'acquisition se fera par le biais d'un portage par l'Etablissement Public Foncier, dont la mission est d'assister les Collectivités dans leurs acquisitions foncières et immobilières.

Je tiens également à apporter des précisions sur l'élaboration et la finalité du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) en cours sur notre territoire. Ce document poursuit un objectif fort de modération de la consommation de l'espace, pour un développement durable et économe de terres agricoles. Pour exemple, sur notre territoire actuellement, la densité est de 8 à 12 logements à l'hectare. Elle passera demain à 20 logements à l'hectare. Après une première validation du Conseil Communautaire, ce document sera soumis, dans le courant de l'année 2022, à la consultation des citoyens, au travers d'une enquête publique, ainsi qu'aux personnes publiques associées (état, région, département, territoires limitrophes, chambres consulaires). Le projet sera ensuite approuvé définitivement par le Conseil Communautaire, il deviendra alors légal pour l'ensemble des autorisations d'urbanisme.

Quelques citoyens sont venus exprimer leurs insatisfactions, leurs mécontentements relatifs à ce document d'urbanisme. Je tiens à préciser que, dans tous les domaines, j'aurai toujours à cœur d'écouter les doléances de chacun, dès lors qu'elles seront exprimées de manière respectueuse, sans grossièreté, menace ou insulte.

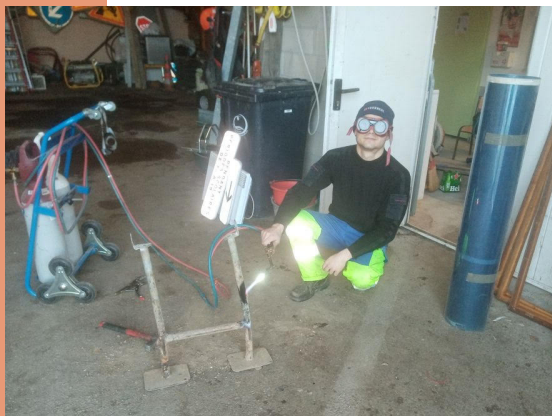
Enfin, avec les élections présidentielles et législatives, l'année 2022 sera riche sur le plan politique pour notre pays. Gardons espoir que l'avenir deviendra lumineux pour nous et surtout pour nos enfants.

Dans cet esprit, et à défaut de pouvoir le faire physiquement, je vous adresse avec sincérité, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour un avenir empreint de liberté, d'égalité, de fraternité, dans la solidarité, la joie et le bonheur partagé.

Paul Ruchet



UN NOUVEL EMPLOYÉ COMMUNAL



Alexandre Maire, jeune malentendant de 26 ans, est mis à la disposition de la Commune d'Etalans depuis juin 2021, par l'ESAT.

Auparavant chauffeur pour le compte de cet établissement, il assurait uniquement les livraisons de jus de pommes pour les points de vente tels que la fruitière locale ou pour les particuliers.

Ses éducateurs de l'ESAT pressentaient qu'il avait d'autres aptitudes.

Débordant d'envie, Alexandre a accepté leur proposition de tenter le pari d'occuper un emploi à la commune, malgré son handicap.

Il s'occupe en ce moment d'entretien en plomberie. Aussi à l'aise sur l'engin de déneigement qu'à l'entretien des espaces verts, Alexandre confie que "son travail est plus varié et qu'il acquiert davantage de compétences".

Son temps de travail (qui n'est pas celui de ses collègues) s'étend sur 3 jours dans la semaine. Bien intégré et travailleur dynamique reconnu par ses équipiers, Alexandre devrait logiquement poursuivre son parcours professionnel à la commune.

POURQUOI ÉTEINDRE L'ÉCLAIRAGE UNE PARTIE DE LA NUIT ?



Pourquoi éteindre l'éclairage une partie de la nuit ?

Sujet abordé dans nos ateliers pré-électoraux, soumis à question en commission biodiversité qui s'est prononcée pour une extinction de 23h00 à 5h00.

Limiter la consommation d'énergie :

L'énergie la moins polluante est celle que l'on ne consomme pas. Nous sommes tous d'accord pour dire que l'on doit réduire nos consommations et notre impact sur le climat. A nous de montrer l'exemple et évitons les gaspillages.

Protéger la biodiversité :

Un environnement nocturne est essentiel pour toutes les espèces, notamment parce qu'il contribue à leur bon fonctionnement physiologique et à leur rythme biologique (comme pour les humains). Éclairer la nuit a donc un effet néfaste sur la faune et la flore. Le développement des éclairages publics participe à la destruction et à la perturbation du cycle de reproduction de certaines espèces nocturnes tout en les rendant plus vulnérables face à leurs prédateurs.

- Impact sur la migration des oiseaux.
- Voit-on encore beaucoup de lucioles (vers luisants) et de chauves-souris ?
- Protégeons les hérissons, chasseurs nocturnes pour le bien de nos jardins.

Préserver le ciel nocturne :

Les halos lumineux qui entourent les communes trop éclairées limitent l'observation du ciel.

Insécurité et sécurité routière :

L'insécurité est un apriori que l'on comprend, mais qui est démenti par les constats réalisés dans les communes qui éteignent déjà leur éclairage.

Quant à la sécurité routière, dans les rues non éclairées, un autre constat : Les vitesses sont abaissées et l'attention des conducteurs est plus grande.

De plus, combien de promeneurs dans les rues du village après 23h ? L'extinction limite également les regroupements qui peuvent être gênants pour le voisinage.

La première expérience d'extinction, après un temps d'adaptation était globalement bien acceptée.

Pensons à la légende Amérindienne du Colibri : Lui il fait sa part.

Alors, ensemble, faisons-la nôtre.



LA CONQUÊTE DU DROIT DE VOTE FRANÇAIS ENTRE INJUSTICES ET PROUESSES DÉMOCRATIQUES



Le savez-vous ?

Le suffrage universel masculin date de 1848. Mais qu'est-ce que le suffrage universel ? Il consiste en la reconnaissance du droit de vote à l'ensemble des citoyens. Celui-ci s'oppose au suffrage dit « censitaire » qui était uniquement réservé aux hommes payants un impôt de 200 ou 300 francs en moyenne entre 1815 et 1848.

Après 1848, seuls les hommes de plus de 21 ans pouvaient voter et la richesse ne rentre plus en compte. Cela concernait plus de 9 millions de français à l'époque. Cependant, les femmes n'avaient pas encore accès aux urnes. Louis Napoléon Bonaparte deviendra le premier président de la République sous ce suffrage. Le droit de vote va continuer de se construire jusqu'à la fin du XIXe siècle.

En effet, ce droit universel va s'émanciper, notamment au milieu du XXe siècle, avec l'apparition du droit de vote féminin. Le 21 Avril 1944, le général de Gaulle signait une ordonnance de 33 articles visant à construire de nouvelles bases constitutionnelles dans la France d'après-guerre, une « France Nouvelle ». Dans ces réformes, le droit de vote des femmes. Elles voteront pour la première fois un an plus tard, lors d'élections municipales, le 29 Avril 1945. Ceci est le résultat de plus d'un siècle de lutte pour l'égalité des sexes. La française a été l'une des dernières à avoir le droit de voter au niveau européen.

Aujourd'hui, sous la Cinquième République, le droit de vote est accordé à toute personne ayant plus de 18 ans et ayant les droits civiques, c'est un suffrage universel. En signe de reconnaissance de ces combats, le droit de vote reste un droit pour chaque citoyen, mais il peut se traduire aussi par un devoir dit « moral ». Le prochain rendez-vous est donné le 10 et 24 avril prochain dans les isoloirs pour les élections présidentielles.



LE NOUVEL AN CHINOIS (中国新年)

新年快乐! (xīnnián kuàilè!), en français, bonne année à tous! Le nouvel an chinois est une fête incontournable de l'Empire du Milieu. Mais connaissez-vous réellement les origines, et les coutûmes de cet événement, qui date de plus de 4000 ans ? Le nouvel an est l'un des événements les plus importants du calendrier chinois, pour ne pas dire le plus important. Chaque année, la date varie dans le calendrier. Cependant, il est toujours célébré entre le 21 janvier et le 20 février, lors de la deuxième nouvelle lune depuis le solstice d'hiver.

Les origines du nouvel an chinois font référence à « nián shòu (年兽) », un monstre qui, selon la légende, attaquait et dévorait les villageois la veille du nouvel an. Selon les croyances, un soir alors que la bête venait pour attaquer les villages, celle-ci aurait été effrayée par la couleur rouge mais aussi par le bruit. Depuis, les chinois ont pris pour habitude, lors de cette période, de décorer leur maison en suspendant à leurs portes et leurs fenêtres des bandes de papier rouge. Ils allument aussi des torches et font claquer des pétards afin de faire fuir cette bête féroce.

En Chine, les célébrations autour de cette fête sont nombreuses. Elles débutent la veille du nouvel an. Ce jour-là, les chinois se réunissent en famille et cuisinent des plats traditionnels, avec des ingrédients ayant des significations spéciales. Il y a par exemple obligatoirement du poisson, pour « l'abondance », mais aussi des raviolis, symbolisant le bonheur, ou encore des nouilles, pour la longévité. En moyenne, les festivités durent environ 15 jours et se terminent par la traditionnelle « Fête des lanternes ».

Enfin, on ne peut pas parler de cette fête mythique, sans évoquer la mystérieuse astrologie chinoise, pourquoi ? En Chine, chaque année est représentée par un animal et son élément (faisant référence au cycle de douze années de cette même astrologie, en sachant que le calendrier chinois est luni-solaire). En effet, les 12 animaux sont les suivants: le rat (鼠), le boeuf (牛), le tigre (虎), le lapin (兔), le dragon (龙), le serpent (蛇), le cheval (马), la chèvre (羊), le singe (猴), le coq (鸡), le chien (狗), et le cochon (猪). Les éléments, quant à eux, font référence à 5 astres, que les anciens astronomes chinois nommaient: le bois (木) (Jupiter), le feu (火) (Mars), la terre (土) (Saturne), le métal (金) (Vénus) et l'eau (水) (Mercure). En 2022, ce sera l'année du tigre d'eau (虎水).

En Chine, pour souhaiter la bonne année, ils utilisent le fameux 新年快乐!, que vous voyez un peu plus haut, mais ils ne s'arrêtent pas là. Comme en France, ils souhaitent par exemple la réussite et la prospérité (恭喜发财, gōngxǐ fācái).



DÉNEIGEMENT DE LA COMMUNE

La grande rue et la rue Cusenier sont gérées par le département.

Les secteurs de Charbonnières-les-Sapins, Verrières-du-Grosbois, la zone commerciale et les fermes sont délégués à des prestataires qui signent une convention avec la commune.

Le reste du village est déneigé par les employés communaux. De décembre à février ils sont d'astreintes et surveillent même la nuit si la neige arrive pour déclencher les machines et avertir les prestataires.

Le trottoir de de l'espace Douge à l'école est fait par un particulier en contrat de vacation .

FROID : PROTÉGEONS NOS COMPTEURS !

Les protéger du gel, c'est éviter casses, fuites et coupures d'eau.

Installé à l'extérieur de la maison ou dans une pièce non chauffée, votre compteur d'eau est sensible au gel. Il peut casser sous la pression de l'eau qui augmente de volume en gelant. Les compteurs sont la propriété de votre distributeur d'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. SUEZ recommande quelques gestes simples pour entretenir votre compteur et vos installations d'eau.

Comment protéger votre compteur d'eau ?

Pour éviter des désagréments (casse de canalisations, fuites et coupures d'eau), SUEZ recommande de vérifier et de protéger son compteur en le calfeutrant avec des plaques de polystyrène. Des protections adaptées sont également vendues dans les magasins de bricolage. Autre solution : remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre et le papier, mais aussi les matériaux organiques comme la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler le compteur.

Comment protéger vos canalisations ?

Il est recommandé d'entourer tous les tuyaux extérieurs ou dans les pièces non chauffées d'une gaine isolante ou de polystyrène, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie du compteur. La laine de verre, le papier ou la paille sont à proscrire.

Que faire en cas de compteur d'eau gelé ?

Pour tout compteur gelé, il faut en premier lieu couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment d'un dégel. L'utilisation d'une source de chaleur, un sèche-cheveux par exemple, permettra de débloquer la canalisation gelée. Il ne faut, en revanche, jamais utiliser de flamme.

Pour toute question, le service clients Gaz et Eaux est disponible, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, au 09 77 409 433 (appel non surtaxé).



PORTRAIT : LE GRAND GRIFFON VENDÉEN

Aujourd'hui, nous partons à la rencontre de deux grands passionnés du monde canin, Christine et Jean-Pierre Servant, domicilié à Etalans. En effet, ils sont les propriétaires de 8 « grands griffons vendéens », surnommés au Moyen-Âge, les « chiens blancs du roi ». L'origine de ce chien est très ancienne. Celui-ci fait partie des descendants du Grand Vendéen, lui-même héritier des greffiers. Cet animal est un chien courant de grande taille, de type français, construit de manière élégante, robuste et proportionnée. La meute de ces inconditionnels de cette race est composée de 3 mâles et 5 femelles. Les caractéristiques physiques idéales de ces animaux sont pour les mâles en moyenne 70 cm (au garrot) pour 40 kilos et pour les femelles 65 cm (au garrot) pour 35 kilos. Leur durée de vie moyenne est d'environ 10 ans.

Ces chiens sont connus pour leur qualité de « rapprocheur », c'est à dire qu'après avoir suivi et reconnu la voie du sanglier dans le bois, ils iront débusqués l'animal jusque dans sa bauge (gîte du sanglier). Rappelons que les chiens de Christine et Jean-Pierre sont spécialisés uniquement pour reconnaître l'odeur du sanglier. Ils sont équipés de colliers GPS mais aussi de gilets de protection. Selon eux, la traque du sanglier repose seulement sur le travail de leurs chiens sans avoir recours à une arme.

Pour Jean-Pierre, depuis tout jeune les chiens ont été une évidence. En effet, il y a une trentaine d'années, il se rend dans un élevage du Puy-de-Dôme (Rallye des Combrailles) pour y faire l'acquisition d'un chien. Il est rapidement surpris par les talents d'un jeune animal se nommant Miss. Par la suite, l'ensemble de sa meute proviendra de la souche de cette chienne. Après la chasse, la finalité de ce chenil de chasseur est de participer à des concours de beauté, où les critères physiques sont évalués lors de la Nationale d'élevage qui se déroule une fois par an en France avec la participation de chiens venus de toute l'Europe. Cependant, leur point d'orgues est le concours de travail, reconnu par la Centrale Canine qui évalue les capacités des chiens dit « rapprocheurs ».

Depuis 2008, Christine et Jean-Pierre prennent grand soin de leurs animaux avec la construction d'un chenil de chasseur. L'hygiène et le bien-être de leurs chiens sont la priorité absolue. Sachant que cette infrastructure est nettoyée matin et soir (été comme hiver), et relativement bien conçue car elle dispose d'une partie fermée pour la nuit mais également d'une partie couverte sur caillebotis plastique pour le jour. Pour maintenir les chiens en forme, un grand parc enherbé leur est destiné toute la journée.

Nous leur souhaitons beaucoup de satisfaction et de réussite dans les prochains concours avec Grisette et ses congénères !



MANIFESTATIONS

La crise sanitaire impacte énormément les différentes manifestations programmées par les associations du village. Nous pouvons les remercier pour leur engagement dans la vie du village et leur ténacité à continuer malgré ces conditions difficiles. En effet, il est regrettable pour nous tous que la vie du village soit entre "parenthèse".



ÉTALANS PETANQUE, C'EST PARTI...

L'association a vu le jour officiellement le 1er décembre 2021.

Nous pouvons désormais accueillir les futurs adhérents qui le souhaitent pour finaliser leur inscription.

Rendez-vous sur les terrains de l'Espace Douge à compter du samedi 2 Avril, dès 14h, pour le lancement des toutes premières parties.

Pour débiter, le club sera ouvert les mercredis, samedis et dimanches à partir de 14h.

Rappel des tarifs des cotisations annuelles :

Adultes : 15 euros Enfants (de 7 à 14 ans) : 5 euros

Une assemblée générale est prévue dans les semaines qui suivront l'ouverture de l'association.

Coordonnées :

Jean-Pierre Courbet
32 rue des Oiseaux
25580 ÉTALANS
03.81.59.33.73



LES LANGUES ÉTRANGÈRES, PAS-À-PAS !

ENGLISH, STEP BY STEP !

=> Leçon 2: Comment conjuguer l'auxiliaire BE (être) au présent de l'indicatif ?



Pour savoir le conjuguer, il suffit d'apprendre par cœur ses formes grammaticales ci-dessous. La conjugaison dépend du pronom mais aussi du sujet de la phrase. Nous allons prendre comme exemple la phrase suivante : « Être content », vous découvrirez aussi la liste des **pronoms personnels sujets**.

I am happy - **Je suis** content = N'oubliez pas la majuscule (I, je), qui se prononce comme 'aïe'.

You are happy - **Tu es** content(e) = On peut le traduire aussi par le vous (vouvoisement).

He is happy - **Il est** content = Pour un être humain masculin.

She is happy - **Elle est** contente = Pour un être humain féminin.

It is happy - **Il est** content = Pour un objet inanimé ou pour les êtres vivants (animaux, végétaux...).

We are happy - **Nous sommes** content(e)s = Le « we » se prononce comme notre « oui ».

You are happy - **Vous êtes** content(e)s = En s'adressant à plusieurs personnes.

They are happy - **Ils/Elles sont** content(e)s = Le 'th' de « they » se prononce 'z'.

ASTUCES DE CUISINE SPÉCIALES : CHOUCROUTE

1. Pour ne pas salir et pour mieux déguster votre choucroute, veillez à mettre vos épices dans un chiffon propre bien noué et placez le dans la cocotte.
2. Pour une bonne choucroute, cuisez à part le lard fumé et l'échine fumée et servez-vous de l'eau de cuisson pour mouiller la choucroute en même temps que le vin blanc.



ETAT CIVIL

Avis de naissance

Lucie LENENARD, née le 25 septembre 2021
Eden VERNERET, né le 17 octobre 2021
Roxane GIRARDET, née le 1er novembre 2021
Margot ANDREY, née le 3 novembre 2021
Léon KADRIJA, né le 5 novembre 2021



Mariages

Stéphanie FILET et Laurent JEANGUIOT le 9 octobre 2021

Avis de décès

Mme Jacqueline PERRIN épouse VAUTHIER, le 15 octobre 2021
M. Thomas BEN ABDALLAH le 16 octobre 2021
Mme Françoise DACLIN le 19 octobre 2021
Mme Yvonne FAILLENET épouse GROSSE, le 28 novembre 2021
Mme Pascale COULINGE le 8 décembre 2021
M. Maurice PORET le 17 décembre 2021



INFOS PRATIQUES

DÉFIBRILLATEURS : EMPLACEMENTS



Défibrillateur automatique externe
D-A-E

La commune possède désormais 3 défibrillateurs automatiques :

- 1 situé à droite des vestiaires du foot.
- 1 situé sur le mur de la mairie d'Étalans Bourg.
- 1 situé à la salle des fêtes de Charbonnières-les-Sapins.

PANNEAU LUMINEUX D'INFORMATION INSTALLATION



Un panneau lumineux est installé au centre du village grande rue devant la mairie.

Cet outil de communication va nous permettre d'informer au mieux la population sur les événements et actualités de notre commune.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL : DISTRIBUTEURS

Vous souhaitez lire le compte rendu du conseil municipal.

La commune d'Étalans a fait installer deux distributeurs de prospectus à l'Espace Douge, Étalans Bourg et à la salle des fêtes de Charbonnières-les-Sapins. Vous pourrez y trouver le compte rendu du conseil municipal en libre service.

CONTACT

Mairie d'Étalans
3 Rue des Granges
25580 Étalans
France
Téléphone : 03 81 59 21 17
E-mail: mairie@etalans.fr
Site : etalans.com

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi : 14 h - 17 h
Mardi : 10 h - 12 h
Mercredi : 10 h - 12 h
Jeudi : 10 h - 12 h
Vendredi : 14 h - 18 h
1er et 3ème Samedi du mois : 10 h - 12 h